

<p style="text-align: center;">ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE Conseil Communautaire CC Terre de Camargue - Séance du 25 mars 2021</p>

Point n° 49 (sera rapporté en début de séance, juste avant le début de l'ordre du jour)

Vœu concernant les Manadiers

Rapporteur : M. Thierry FELINE

Exposé

Depuis le début de l'épidémie de COVID 19 et la mise en place des mesures sanitaires nécessaires, les Manadiers souffrent et font d'énormes sacrifices.

La persistance du péril sanitaire les met dans une situation très grave qui nécessite une action adaptée à cette crise inédite et lourde de conséquences.

Car ce sont à chaque fois des femmes et des hommes, des entreprises à part entière et des acteurs majeurs de notre culture camarguaise ainsi que de la préservation de nos territoires et de notre éco-système qui sont en très grand danger.

La Région Occitanie et la Communauté de Communes Terre de Camargue ont additionné leurs volontés pour venir en aide aux Manadiers de notre territoire mais force est de constater qu'il faut prolonger cette action première par une implication forte et urgente de l'Etat.

Nous, élus de Terre de Camargue, réunis en assemblée plénière, en appelons solennellement à l'Etat pour que soit mis en place un plan de sauvegarde exceptionnel impliquant tous les acteurs nécessaires à une réponse rapide et adaptée.

Nous, élus de Terre de Camargue, nous nous mettons à la disposition de l'Etat pour contribuer très activement au rassemblement et au dialogue.

En conséquence :

Au regard de ces éléments et après en avoir délibéré, il est proposé au conseil communautaire :

- **D'APPROUVER** cette motion ;
- **DE TRANSMETTRE** cette motion aux Députés et Sénateurs, à Madame la Préfète du Département du Gard.

